

Exercice de rédaction du corps de texte et des transitions

Quelques rappels de méthode pour rédiger le corps du texte et les transitions (se référer également à la **fiche 3 Construire un plan logique et argumenté**) :

1. Les parties et les sous-parties de la composition doivent être identifiables facilement

Pour rappel, le corps du texte d'une composition se découpe en plusieurs parties (I, II, III), elles-mêmes divisées en sous-parties ou paragraphes (A, B, C). Ces paragraphes sont organisés autour d'un argument qui appuie la démonstration.

Les titres de ces parties ne doivent pas apparaître en tant que tels (= n'écrivez pas « I. Première partie, etc. »).

Pour indiquer cette structure, chacune des parties de la composition :

- est marquée par le **saut d'une ligne pour une partie** (attention, pour une sous-partie, on ira seulement à la ligne sans saut) ;
- débute par une phrase introductive marquée par un alinéa qui explicite le titre de la partie ou l'idée principale qui va être défendue (paragraphe court) ;
- se compose de **deux ou trois sous-parties ou paragraphes**, eux-mêmes marqués par un alinéa, contenant chacun une ou plusieurs illustrations qui doivent être explicitées ;
- **se termine par une phrase marquée par un alinéa qui résume l'idée principale** de ce qui vient d'être énoncé et qui introduit la partie suivante (= **transition de fin de partie**) (paragraphe court).

2. Entre les parties et les sous-parties, les phrases de transition marquent l'articulation des idées entre elles

Chaque début de partie ou de sous-partie débute donc par une phrase d'annonce et se termine par une conclusion qui fait office de transition.

Pour bien montrer l'**articulation des idées entre les parties ou les paragraphes**, pensez à utiliser des **mots de liaison** – adverbess ou conjonctions de coordination – pour indiquer :

- une opposition : en revanche, cependant, au contraire, toutefois, pourtant

- une comparaison : de même
- une restriction : du moins, notamment, tout au moins
- un raisonnement : en effet, c'est pourquoi, ainsi, d'ailleurs
- un début/une fin de raisonnement : d'abord/enfin, d'une part/d'autre part, en premier lieu/en dernier lieu
- une gradation : qui plus est, en outre
- une conclusion : par conséquent, finalement

3. Au sein des paragraphes, la rédaction doit rendre compte d'une pensée précise

En ce qui concerne le fond du propos, évitez :

- la paraphrase du sujet ;
- les propos allusifs (par exemple en omettant de rédiger un exemple car une citation de référence ne démontre rien en soi) ;
- les jugements sans nuance ;
- les généralités sans intérêt qui donnent l'impression que le candidat « remplit » sa copie ;
- les hors-sujets.

En ce qui concerne la forme, le style oral, journalistique ou emphatique est à proscrire. Préférez les phrases courtes, souvent plus faciles à lire. Soignez l'orthographe, ainsi que la ponctuation.

4. Exercice n°1 - L'écriture d'une phrase d'introduction en début de partie

Sujet : « Il faut, dans nos temps modernes, avoir l'esprit européen » (Mme de Staël, De l'Allemagne)

4.1. Fin de l'introduction et début de la première partie à corriger

[fin de l'introduction]

« Nous étudierons dans une première partie les différents enjeux qui justifient la nécessité d'adopter un esprit européen. Ensuite nous analyserons les principaux aspects témoignant d'une vision européenne commune. Enfin, nous nous pencherons sur les fragilités de cet état d'esprit européen en essayant d'en comprendre les raisons.

[début de la première partie]

L'époque pendant laquelle est écrit l'ouvrage de Mme de Staël correspond à la conquête de la Prusse, future Allemagne, par Napoléon I^{er}. Cette dernière, qui a été particulièrement meurtrière pour les forces armées et la population, s'inscrit dans la même lignée que les luttes entre les puissances européennes durant l'Ancien Régime. L'esprit européen invoqué par Mme de Staël est donc lié à un enjeu de paix afin de faire cesser ces luttes entre pays européens. En effet, cet enjeu de paix est majeur, comme en attestent les deux conflits mondiaux du XX^e siècle qui ont opposé des nations européennes à l'origine et ont eu de lourdes conséquences sur le plan humain et économique. Cette nécessité d'une vision commune des États européens pour prévenir un conflit ne s'applique d'ailleurs pas seulement entre ces États mais également à l'échelle mondiale [...].».

4.2. Commentaire sur cette partie

La fin de l'introduction se termine bien par l'énonciation des différentes parties de la composition mais emploie un « nous » qui manque un peu d'élégance. En revanche, la première partie débute sans faire le rappel de l'argument général de la partie. Le propos est dilué et manque d'idées structurantes. Par ailleurs, même si le sujet de la citation décrit un problème du passé, on attend que le candidat interroge la citation au regard des problématiques actuelles.

4.3. Proposition de réécriture de cette partie

[annonce de la première partie, saut de ligne et alinéa]

L'esprit européen que Mme de Staël appelle de ses vœux s'inscrit dans son époque qu'elle dénomme « nos temps modernes », celle du conflit des puissances européennes et de l'essor du nationalisme, révélé par les guerres napoléoniennes. Dans ce contexte, pour quelles raisons est-il nécessaire d'avoir l'esprit européen et ces raisons sont-elles transposables dans le monde contemporain ?

[début de la première sous-partie, passage à la ligne et alinéa]

L'époque pendant laquelle est écrit l'ouvrage de Mme de Staël correspond à la conquête de la Prusse, future Allemagne, par Napoléon I^{er}. Cette dernière a été particulièrement meurtrière pour les forces armées et la population. Ces exactions ont contribué à la prise de conscience d'une identité commune, de l'existence d'une nation allemande. L'esprit européen invoqué par Mme de Staël est donc lié à un enjeu de paix afin de faire cesser ces luttes entre pays européens. Ces antagonismes entre les nationalismes seront au XX^e siècle à l'origine de deux conflits mondiaux entre les nations européennes. A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, c'est pour empêcher ces guerres lourdes conséquences sur le plan humain et économique, qu'a émergé l'idée de créer une communauté européenne.

5. Exercice n°2 - La mise en valeur de l'articulation des idées et l'écriture d'une transition en fin de partie

Sujet : « Faut-il s'engager ? »

5.1. Fin de la première partie à corriger

[fin de la première partie qui défend la nécessité de s'engager]

« L'engagement se révèle souvent indispensable pour défendre une personne, un groupe, pour s'opposer à une situation jugée intolérable. C'est une manifestation de la responsabilité de chaque personne. Mais ne pas s'engager est aussi, selon Sartre, un engagement. Il prend l'exemple de Flaubert : son silence lors des événements de la Commune était une forme d'engagement. Quoi que l'on fasse, on est responsable.

[saut de ligne]

L'engagement est le plus souvent valorisé et jugé indispensable mais il relève du libre-arbitre. On a le droit de ne pas s'engager et même, il apparaît parfois que la neutralité est parfois une nécessité. *[saut de ligne et début de la deuxième partie]*

Refuser de prendre parti n'est pas toujours une fuite devant ses responsabilités, ce n'est pas un signe de lâcheté. Ainsi, pour certains artistes, les tenants de « l'art pour l'art » l'écriture, la peinture ne peuvent être utilisés comme des armes, l'art ne peut être utile.

[...]

5.2. Commentaire sur cette partie

La fin de la première partie pose un certain nombre de problèmes.

La première phrase résume ce qui a été vu dans la première partie (= la nécessité de l'engagement) puis vient la nuancer pour amener vers la transition. Néanmoins, l'exemple n'est pas suffisamment développé pour qu'il soit bien compréhensible. Par ailleurs, une généralité clôt le propos (« Quoi que l'on fasse, on est responsable »).

Le paragraphe suivant semble être une transition qui résume à nouveau ce qui a été vu en première partie, formant une redondance avec le paragraphe précédent. Il annonce d'ailleurs la partie suivante (« la neutralité est parfois une nécessité »). Ce paragraphe devrait être accolé au paragraphe précédent car avec deux sauts de ligne, le lecteur est perdu.

Le début de la deuxième partie débute par un jugement de valeur et manque de nuance.

5.3. Proposition de réécriture de cette partie

[fin de la première partie et transition avec alinéa]

« Si l'engagement se révèle souvent indispensable pour défendre une personne, un groupe, pour s'opposer à une situation jugée intolérable, c'est aussi une manifestation de la responsabilité de chacun. Jean-Paul Sartre, dans *Qu'est-ce que la littérature*, exprime cette mission intime de l'écrivain : « la fonction de l'écrivain est de faire en sorte que nul ne puisse ignorer le monde et que nul ne s'en puisse dire innocent. Et comme il s'est une fois engagé dans l'univers du langage, il ne peut plus jamais feindre qu'il ne sache pas parler [...] ». Ainsi, ne pas s'engager est aussi, selon Sartre, une forme d'engagement. Il prend l'exemple de Flaubert pour dénoncer le silence de ce dernier lors des événements de la Commune. Dans le texte manifeste des *Temps Modernes*, il écrit : [...] « Je tiens Flaubert et Goncourt pour responsables de la répression qui suivit la Commune parce qu'ils n'ont pas écrit une ligne pour l'empêcher. »

Dans les sociétés démocratiques, l'engagement est donc le plus souvent valorisé et jugé indispensable mais relève également du libre arbitre de chaque citoyen, qu'il occupe ou non le statut d'intellectuel.

[saut de ligne, annonce de la deuxième partie, début de la deuxième partie avec alinéa]

Néanmoins, le droit de ne pas s'engager existe et même, il apparaît parfois qu'opter pour la neutralité est une nécessité. En effet, refuser de prendre parti n'est pas toujours une fuite devant ses responsabilités ou un signe de lâcheté mais peut procéder d'un choix délibéré.

Ainsi, pour certains artistes, les tenants de « l'art pour l'art », l'écriture et la peinture ne peuvent être utilisées comme des armes, l'art ne peut être utile. [...]

6. Exercice n°3 - Le style des phrases au sein des paragraphes

Sujet sur la mémoire

6.1. Phrase originale

« L'importance actuelle de la mémoire collective, en ce qu'elle est portée par les exigences des communautés pour qui la présence du passé dans le présent est un élément essentiel de la construction de leur être collectif, peut induire le risque d'une présence trop forte du passé dans le présent ».

6.2. Commentaire sur cette partie

La phrase est trop longue et difficilement compréhensible. Les termes « présence du passé dans le présent » sont répétés à deux reprises.

6.3. Proposition de réécriture

« La place de la mémoire collective s'accroît du fait des exigences des communautés qui construisent leur identité en faisant vivre leur passé dans le présent. Cette obsession mémorielle peut constituer un risque ».